conque arrivé dans le monde. || *Faire événement*. Causer un sentiment de surprise. || Syn. Accident, aventure.

☆ **Évent**, s. m. Altération des aliments ou des liqueurs occasionnée par l'impression de l'air. || Ouverture pratiquée dans un moule pour donner issue à l'air au moment de la coulée. || Au pl. Ouvertures par lesquelles les cétacés rejettent l'eau qui s'introduit dans leur bouche.

★ **Éventail**, s. m. Sorte d'écran avec lequel on agite l'air pour se rafraîchir. || Treillis en forme d'éventail pour palisser un arbre. || Pl. des *éventails*.

★ **Éventailliste**, s. m. Celui qui fait ou vend des éventails.

★ **Éventaire**, s. m. (rad. *évent*). Plateau d'osier que portent devant elles les marchandes ambulantes de fruits, d'herbages, de poissons, etc.

Éventé, ée, adj. et s. Qui a l'esprit léger, évaporé. || Syn. Écervelé, étourdi.

Éventement, s. m. Action d'éventer.

★ **Éventer**, v. a. Agiter l'air avec un éventail. || Exposer à l'air. || Altérer par l'impression de l'air. || Découvrir et faire manquer l'effet d'une mine || Fig. *Éventer* un complot. || *Éventer la voie*. Trouver une voie fraîche, en parlant du chien. || v. n. Dresser trop le nez, en parlant du cheval. || Flairer. || S'éventer, v. pr. S'altérer par le contact de l'air. || Se rafraîchir en agitant l'air.

Éventeur, euse, s. Celui, celle qui évente.

Éventif, ive, adj. Éventuel.

★ **Éventoir**, s. m. Espèce d'éventail avec lequel on fait du vent sur le feu qu'on veut activer.

★ **Éventrer**, v. a. Ouvrir le ventre. || Par anal. *Éventrer* un pâté.

★ **Éventualité**, s. f. Caractère de ce qui est éventuel. || Chose éventuelle.

★ **Éventuel, elle**, adj. (du lat. *eventus*, événement). Qui peut arriver ou ne pas arriver. || s. m. Traitement supplémentaire qui s'ajoute au traitement fixe.

★ **Éventuellement**, adv. D'une manière éventuelle.

★ **Évêque**, s. m. (du gr. *episcopos*, surveillant). Chef et administrateur religieux d'un diocèse. || *Évêque in partibus infidelium* ou simplement *évêque in partibus*. Évêque nommé à un évêché dont le territoire est au pouvoir des infidèles.

Éversif, ive, adj. Qui détruit.

★ **Éversion**, s. f. (du lat. *eversio*). Renversement d'une ville, d'un État.

★ **Évertuer (S')**, v. pr. (du lat. *virtus*, force). Faire tous les efforts dont on est capable pour arriver à un but.

Évhémère. Philosophe grec du IVe siècle av. J.-C., auteur de l'évhémérisme.

★ **Évhémérisme**, s. m. Système d'Évhémère d'après lequel les dieux du paganisme ne seraient que des hommes divinisés.

Évian. Ch.-l. de cant. de l'arr. de Thonon (Haute-Savoie) ; 3,200 hab.

★ **Éviction**, s. f. Action d'évincer.

Évidage, s. m. Syn d'Évidement.

★ **Évidement**, s. m. Action d'évider, état de ce qui est évidé.

★ **Évidemment**, adv. D'une manière évidente.

☆ **Évidence**, s. f. Qualité de ce qui est évident. || *Être en évidence*. Être placé de manière à être vu. || Ant. Incertitude, obscurité.

★ **Évident, ente**, adj. (du lat. *evidens*). Qui est clair, manifeste, et emporte l'adhésion. Preuve *évidente*. || Syn. Certain, formel, positif, sûr. || Ant. Obscur, incertain, douteux

★ **Évider**, v. a. Faire une cannelure, un vide à un ouvrage. || Creuser intérieurement. || Tailler à jour.

★ **Évidoir**, s. m. Outil, appareil pour évider.

★ **Évier**, s. m. (du v. fr. *ever*, eau). Pierre évidée et munie d'un trou sur laquelle on lave la vaisselle.

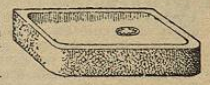

Évier.

Évilmérodac. Roi de Babylone, tué dans une conspiration, 562 av. J.-C.

★ **Évincer**, v. a. (du lat. *evincere*). Déposséder juridiquement quelqu'un d'un bien. || Fig. *Évincer* quelqu'un d'un emploi. || Conj. V. Acquiescer.

Évisa. Ch.-l. de cant. de l'arr. d'Ajaccio (Corse) ; 1,100 hab.

★ **Évitable**, adj. Qui peut être évité. || Ant. Inévitable.

★ **Évitage**, s. m. Mouvement d'un vaisseau qui se meut pour éviter.

★ **Évitée**, s. f. Largeur suffisante pour qu'un navire puisse éviter

★ **Évitement**, s. m. Action d'éviter. || *Gare d'évitement*. V. Gare.

★ **Éviter**, v. a. (du lat. *evitare*). Fuir ou esquiver quelqu'un ou quelque chose de nuisible ou de désagréable. || *Éviter de*. Se garder de. *Éviter* de mentir || v. n. Se dit d'un navire qui change de position en tournant sur ses amarres.

★ **Évocable**, adj. Qui peut être évoqué.

★ **Évocation**, s. f. Action de faire apparaître les morts ou les êtres surnaturels. || Acte par lequel le jugement d'un crime ou d'un délit est transféré d'une juridiction à une autre.

★ **Évocatoire**, adj. Qui donne lieu à une évocation. Cause *évocatoire*.

Évoé ou **Évohé**. interject. Cri pour invoquer Bacchus.

Évolué, ée, adj. Qui est arrivé à son entier développement.

★ **Évoluer**, v. n. (du lat. *evolvere*). Exécuter des évolutions. || Tourner sur un axe. || Subir une suite de transformations.

★ **Évolution**, s. f. Mouvement par lequel des troupes, des navires changent de position. || *Escadre d'évolution*. Escadre réunie pour s'exercer aux manœuvres. || Développement successif des plantes. || Fig. *L'évolution* d'une idée, d'un système. || Mouvement de translation d'un astre autour d'un autre.

★ **Évoquer**, v. a. (du lat. *evocare*). Faire apparaître les morts, les êtres surnaturels. || Fig. *Évoquer* un souvenir. || *Évoquer une affaire*. Enlever à un tribunal, à des juges, la connaissance d'une affaire pour l'attribuer à un autre tribunal, à d'autres juges.

Evora. V. forte du Portugal ; évêché ; 14,000 hab.

Évran. Ch.-l. de cant. de l'arr. de Dinan (Côtes-du-Nord) ; 4,100 hab.

Évrecy. Ch.-l. de cant. de l'arr. de Caen (Calvados) ; 700 hab

Evreux. Ch.-l du dép. de l'Eure ; évêché ; 16,800 hab.

Évron. Ch.-l. de cant. de l'arr de Laval (Mayenne) ; 4,400 hab.

Évulsif, ive, adj. Qui est propre à arracher

Évulsion, s. f. (du lat. *evulsio*). Opération qui consiste à arracher certaines parties du corps. Faire l'*évulsion* d'une dent, des cheveux. || Syn. Extraction.

★ **Ex**. Particule prise du latin, qui se met devant un mot pour indiquer que la qualité exprimée par ce mot n'appartient plus à la personne. L'*ex*-maire.

★ **Ex abrupto**, loc. adv. prise du latin. Inopinément, tout à coup.

★ **Exacerbation**, s. f. (du lat. *exacerbatio*). Augmentation passagère qui survient dans l'intensité des symptômes d'une maladie.

★ **Exact, acte**, adj. (du lat. *exactus*). Qui a de l'exactitude. || Rigoureux, sévère. || Conforme à la réalité. || *Sciences exactes*. Les mathématiques.

★ **Exactement**, adv. D'une manière exacte

★ **Exacteur**, s. m. Celui qui commet des exactions.

★ **Exaction**, s. f. (du lat. *exactio*) Acte par lequel un officier public perçoit plus qu'il n'est prescrit par la loi. || Par extens. Usure

★ **Exactitude**, s. f. Soin scrupuleux de faire tout ce qui est attendu de nous. || Habitude de faire les choses au moment voulu. || Syn Justesse, précision, ponctualité. || Ant. Inexactitude.

★ **Exaèdre**, adj. et s. m. V. Hexaèdre.

Ex æquo, loc. adv. prise du latin. A mérite égal.

★ **Exagérateur, trice**, s. Celui, celle qui exagère

Exagératif, ive, adj. Qui sert à exagérer. Terme *exagératif*.

★ **Exagération**, s. f. Action d'exagérer. || Chose exagérée. || Syn. Hyperbole. || Ant. Atténuation

Exagéré, ée, s. Enthousiaste, fanatique. || Syn Excessif, outré.

Exagérément, adv. D'une manière exagérée.

★ **Exagérer**, v. a. (du lat. *exaggerare*, entasser) Représenter par le discours les choses beaucoup plus grandes ou plus petites qu'elles ne sont || Faire plus grand qu'il ne convient. *Exagérer* son geste. || S'exagérer, v. pr. Se représenter en exagérant. S'*exagérer* le péril. || Conj. V. Accélérer. || Ant. Affaiblir, atténuer, amoindrir.

★ **Exagone**, adj. et s. m. V. Hexagone.

Exaltable, adj. Qui est susceptible d'être exalté.

Exaltant, ante, adj. Qui est propre à exalter.

★ **Exaltation**, s. f. Action d'élever. || *Exaltation de la sainte croix*. Fête catholique en mémoire du rétablissement, à Jérusalem, par Héraclius, de la sainte croix qui en avait été enlevée par Cosroès || Élévation à une haute dignité ecclésiastique. *Exaltation* du pape. || État d'un sens porté à un haut degré d'activité. || Fig. Exagération dans les idées et les sentiments. || Syn. Enthousiasme. || Ant. Calme, flegme, sang-froid.

★ **Exalté, ée**, adj. et s. Qui a de l'exaltation.

★ **Exalter**, v. a. (du lat. *exaltare*, élever). Porter les sens à un haut degré d'activité. || Fig. *Exalter* la colère de quelqu'un. || Porter à l'enthousiasme, au délire. || Louer avec exagération. *Exalter* les vertus de quelqu'un. || S'exalter, v. pr. S'enthousiasmer. || Syn. Célébrer, louer. || Ant. Décrier, rabaisser, ravaler.

★ **Examen**, s. m. (pr. *è-gza-mein* ; du lat. *examen*). Recherche soigneuse pour arriver à la vérité d'une chose. || *Libre examen*. Recherche de la vérité en dehors de toute règle imposée. || *Examen de conscience*. Recherche de ses péchés. || Épreuve subie par une personne qui aspire à un emploi, à un grade universitaire.

★ **Examinateur, trice**, s. Celui, celle qui examine. || Celui dont la fonction est d'examiner les aspirants à un grade, à un emploi.

★ **Examiner**, v. a. S'assurer avec soin des qualités et des défauts d'une chose. || Regarder attentivement. || Faire subir un examen à des aspirants. || S'examiner, v. pr. S'étudier, s'observer soi-même. || Syn Considérer.

Exanthémateux, euse, adj. Qui tient de l'exanthème.

Exanthématique, adj. Syn. d'Exanthémateux.

★ **Exanthème**, s. m. (du gr. *exanthêma*). Éruption de boutons, de pustules ou de taches qui paraissent à la surface de la peau ou des membranes muqueuses.

★ **Exarchat**, s. m. (pr. *è-gzar-ka*). Charge de l'exarque. || Étendue de territoire soumise à son autorité.

★ **Exarque**, s. m. (du gr. *exarkhos*). Celui qui commandait en Italie et en Afrique pour les empereurs de Constantinople.

★ **Exaspération**, s. f. Action d'exaspérer ; état de celui qui est exaspéré. || Le plus haut degré d'une maladie.

★ **Exaspérer**, v. a. (du lat. *exasperare*). Irriter à l'excès. || Fig. *Exaspérer* une maladie, un chagrin. || S'exaspérer, v pr. Être exaspéré. || S'irriter. || Conj. V. Accélérer. || Ant. Calmer.

Exaucement, s. m. Action d'exaucer.

★ **Exaucer**, v. a. Accorder une faveur demandée. || Conj. V. Acquiescer. || Ant. Rejeter, repousser.

Ex cathedra. V. Cathedra (Ex).

★ **Excavation**, s. f. Action d'excaver. || Creux dans le sol.

Excaver, v. a. (du lat. *excavare*). Creuser profondément.

★ **Excédant, ante**, adj. Qui est en plus d'une somme, d'une quantité. || Fig. Importun.

★ **Excédent**, s. m. Ce qui est en plus. || Syn. Excès. || Ant. Déficit.

★ **Excéder**, v. a. (du lat. *excedere*). Outrepasser. *Excéder* ses pouvoirs ; *excéder* la dépense qu'on aurait dû faire || Dépasser en dimension, en quantité. || Accabler par un travail disproportionné. || Fig. Fatiguer, importuner. || S'excéder, v. pr. Se fatiguer extrêmement. || Conj. V. Accélérer.

★ **Excellemment**, adv. D'une manière excellente.

★ **Excellence**, s. f. Qualité qui rend une chose supérieure à toutes celles du même genre. || *Prix d'excellence*. Prix accordé à l'élève qui, dans l'année, a été le plus souvent au premier rang. || Titre donné aux ministres, aux ambassadeurs.

★ **Excellent, ente**, adj Qui a un degré supérieur de bonté, de perfection

★ **Excellentissime**, adj Très excellent. *Excellentissime* seigneur.

★ **Exceller**, v. n. (du lat *excellere*). Être à un degré éminent dans son art, sa profession.

★ **Excentricité**, s. f. Distance entre le centre et le foyer d'une ellipse. || Fig Originalité de caractère.

★ **Excentrique**, adj Qui n'a pas le même centre. Cercles *excentriques*. || Éloigné, écarté.

Quartier *excentrique*. || D'un caractère original. Homme *excentrique*. || Ant. Concentrique.

Excentriquement, adv. D'une manière excentrique.

★ **Excepté**, prép. Hormis, à la réserve de.

★ **Excepter**, v. a. (du lat. *excipere*). Ne pas comprendre dans. || S'excepter, v. pr. Être excepté.

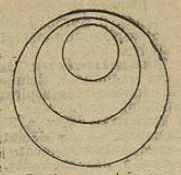

Cercles excentriques.

★ **Exception**, s. f. Action d'excepter. || Indication d'un mot ou d'une tournure qui sort de la règle générale. || Moyen employé pour faire déclarer non recevable une demande en justice. || *A l'exception de*, loc. prép. Hormis, excepté.

★ **Exceptionnel, elle**, adj. Qui comprend une exception. || Qui n'est pas ordinaire. Homme *exceptionnel*. || Ant. Normal, régulier.

Exceptionnellement, adv. D'une manière exceptionnelle.

★ **Excès**, s. m. (du lat. *excessus*). Ce qui passe la mesure ordinaire. *Excès* de chaleur, *excès* de pouvoir. || Au pl. Vexations, abus de la force. || Dérèglements de mœurs. || Ant. Manque, déficit.

★ **Excessif, ive**, adj. Qui excède le degré, la mesure ordinaire. || *Homme excessif*. Homme qui pousse tout à l'excès. || Syn. Démesuré, énorme.

★ **Excessivement**, adv. D'une manière excessive.

Excideuil. Ch.-l. de cant. de l'arr. de Périgueux (Dordogne) ; 2,400 hab.

★ **Exciper**, v. n. (du lat. *excipere*). Alléguer une exception en justice.

★ **Excipient**, s. m. Substance qui fait la base d'un médicament.

★ **Excise**, s. f. (mot anglais) Impôt établi en Angleterre sur la bière, le cidre, l'huile, etc.

★ **Exciser**, v. a. Chir. Couper. *Exciser* une excroissance.

★ **Excision**, s. f. (du lat. *excisio*). Extirpation d'une excroissance de chair faite en coupant. *Excision* d'une verrue.

★ **Excitabilité**, s. f. Sensibilité à l'action d'une cause stimulante.

★ **Excitable**, adj. Qui peut être excité.

★ **Excitant, ante**, adj. et s. m. Qui excite, accélère les phénomènes vitaux.

Excitateur, trice, s. Celui, celle qui excite. || s. m. Verge métallique terminée par une boule et servant à tirer des étincelles d'un corps électrisé.

★ **Excitatif, ive**, adj. et s. m. Qui est propre à exciter.

★ **Excitation**, s. f. Action d'exciter, de porter à.

Excitement, s. m. Effet de l'excitation.

★ **Exciter**, v. a. (du lat. *excitare*). Provoquer, inspirer. *Exciter* l'envie. || Stimuler, encourager, porter à. *Exciter* à l'étude. || Ant. Apaiser, calmer, retenir.

Exclamatif, ive, adj. Qui marque l'exclamation.

★ **Exclamation**, s. f. Cri de pitié, d'admiration, d'indignation, de surprise. || *Point d'exclamation*. Point ainsi figuré (!), qui se met après une exclamation.

★ **Exclamer (S')**, v. pr. S'écrier, faire des exclamations.

★ **Exclure**, v. a. (du lat. *excludere*). Repousser, expulser. *Exclure* un indigne. || Être incompatible avec. La bienfaisance *exclut* l'avarice. || Conj. V. Conclure. || Ant. Comprendre, embrasser, renfermer.

★ **Exclusif, ive**, adj. Qui appartient à une personne à l'exclusion des autres. Privilège *exclusif*. || Qui n'admet pas les opinions des autres. Homme *exclusif*.

★ **Exclusion**, s. f. Action d'exclure. || *A l'exclusion de*, loc. prép. Telle chose ou telle personne étant exclue.

★ **Exclusivement**, adv. A l'exclusion de. || Ant. Inclusivement.

Exclusivisme, s. m. Système d'exclusion.

★ **Excommunication**, s. f. Censure ecclésiastique ayant pour effet de retrancher de la communion des fidèles.

★ **Excommunié, ée**, s. Celui, celle qui a subi la peine de l'excommunication.

★ **Excommunier**, v. a. Prononcer l'excommunication. || Conj. V. Allier.

★ **Excoriation**, s. f. Plaie légère de la peau.

★ **Excorier**, v. a. (du lat. *excoriare*). Faire une excoriation. || S'excorier, v. pr. S'enlever l'épiderme. || Conj. V. Allier.

Excortication, s. f. Action d'excortiquer.

Excortiquer, v. a. (du lat. *ex*, hors de *cortex*, *corticis*, écorce). Ôter l'écorce.

★ **Excrément**, s. m. (du lat. *excrementum*). Tout ce qui est excrété du corps de l'animal par les émonctoires naturels.

★ **Excrémenteux, euse, Excrémentiel, elle, Excrémentitiel, elle**, adj. Qui est de la nature des excréments.

Excréter, v. a. (du lat. *excernere*, séparer). Rejeter au dehors. *Excréter* des humeurs.

★ **Excréteur, trice**, adj. Se dit d'un organe qui sert à excréter.

★ **Excrétion**, s. f. Action d'excréter. || Matière excrémentitielle.

★ **Excrétoire**, adj. Syn. d'Excréteur.

★ **Excroissance**, s. f. Partie anormale qui se développe dans les tissus des animaux ou des végétaux.

★ **Excursion**, s. f. (du lat. *excursio*). Voyage, course au dehors. || Irruption en pays ennemi. || Ant. Incursion.

Excursionniste, s. Celui, celle qui voyage au dehors.

★ **Excusable**, adj. Digne d'excuse. || Ant. Condamnable.

★ **Excusation**, s. f. Motif pour être déchargé d'une tutelle ou d'une fonction.

★ **Excuse**, s. f. Raison pour disculper. || *Faire des excuses*. Témoigner le regret qu'on a d'avoir fait quelque chose. || Prétexte spécieux pour ne pas faire une chose. || Motif qui dispense d'une obligation légale.

★ **Excuser**, v. a. (du lat. *excusare*). Présenter des raisons pour atténuer ou justifier un fait délictueux. || Pardonner. || Tolérer. || Ant. Accuser, inculper, aggraver, charger.

★ **Exeat**, s. m. (pr. *è-gzé-att*; mot lat. signif. *qu'il sorte*). Permission de sortir accordée au pensionnaire d'un collège ou de tout autre établissement. || Pl. des *exeat*.

★ **Exécrable**, adj. Qui mérite d'être exécré. || Extrêmement mauvais. Poème *exécrable*. || Syn. Abominable, détestable.

★ **Exécrablement**, adv. D'une manière exécrable.

★ **Exécration**, s. f. Sentiment de profonde aversion. || Personne ou chose objet de ce sentiment. || Malédiction religieuse. || Syn. Imprécation, malédiction.

★ **Exécrer**, v. a. Avoir en exécration. || Syn. Abhorrer, détester, haïr. || Conj. Ant. Accélérer. || Ant. Adorer, chérir.

★ **Exécutable**, adj. Qui peut être exécuté.

★ **Exécutant, ante**, s. Musicien, musicienne qui fait sa partie dans un morceau de musique.

★ **Exécuter**, v. a. (du lat. *exsequi*, suivre). Mettre à exécution, à effet. || Faire une chose conformément à un plan. || *Exécuter un morceau de musique*. En jouer toutes les parties. || Mettre à mort à la suite d'un jugement. *Exécuter* un criminel. || *Exécuter un débiteur*. Saisir ses biens par autorité de justice. || *Exécuter une ville militairement*. Obtenir, rapidement et sans formalité, ce qu'on exige des habitants. || S'exécuter, v. pr. Se déterminer à faire une chose. || Syn. Accomplir.

★ **Exécuteur, trice**, s. Celui, celle qui exécute. || *Exécuteur testamentaire*. Personne chargée d'exécuter les volontés d'un testateur. || *Exécuteur des hautes œuvres* ou, absolument, *exécuteur*. Celui qui exécute les criminels.

★ **Exécutif, ive**, adj. Qui appartient à l'exécution. Pouvoir *exécutif*.

★ **Exécution**, s. f. Action de réaliser une chose résolue. || Manière d'exécuter une œuvre d'art, un morceau de musique. || Action d'exécuter un criminel.

★ **Exécutoire**, adj. et s. m. Qui donne pouvoir de procéder selon les formes judiciaires.

Exécutoirement, adv. D'une manière exécutoire.

★ **Exégèse**, s. f. (du gr. *exégésis*). Dissertation ayant pour but d'expliquer un mot, un texte de loi et, plus particulièrement, les saintes Écritures.

★ **Exégétique**, adj. Qui a rapport à l'exégèse.

Exelmans (Remi, comte). Maréchal de France, né à Bar-le-Duc, 1775-1852.

★ **Exemplaire**, adj. Qui doit servir d'exemple. || s. m. Chacun des objets multipliés par l'art d'après un type commun.

★ **Exemple**, s. m. (du lat. *exemplum*). Qualité, action pouvant être imitée. Bon, mauvais *exemple*. || Fait pouvant servir de leçon. || Passage d'un auteur à l'appui d'une définition, d'une règle. || Modèle d'écriture donné par le maître à l'élève. || *Sans exemple*. Extraordinaire. || *Par exemple*. Expression pour indiquer qu'on va citer une chose, un fait. || *A l'exemple de*, loc. prép. En imitant l'exemple donné par. || Syn. Modèle.

★ **Exempt, ente**, adj. (pr. *eg-zan*; du lat. *exemptus*, ôté). Qui n'est pas astreint, sujet à. *Exempt* de service. || Fig. *Exempt* de soucis.

★ **Exempt**, s. m. Officier qui, dans l'ancienne monarchie, portait les ordres du roi.

★ **Exempter**, v. a. Affranchir, dispenser, préserver. || Ant. Assujettir, astreindre, soumettre.

★ **Exemption**, s. f. Privilège qui permet de se soustraire à une charge. || Dispense du service militaire. || Billet accordé à un élève et avec lequel il peut se racheter d'une punition. || Syn. Immunité.

★ **Exequatur**, s. m. (pr. *eg-zé-koua-tur*; du lat. *exequatur*, qu'il soit exécuté). Ordonnance par laquelle un gouvernement autorise un agent consulaire à agir sur son territoire. || Ordonnance d'un président de tribunal qui rend exécutoire une sentence arbitrale. || Pl. des *exequatur*.

Exerçant, ante, adj. Qui exerce.

★ **Exercer**, v. a. (du lat. *exercere*). Mettre souvent en mouvement. *Exercer* son corps. || Fig. *Exercer* sa mémoire. || Dresser par des actes fréquents. || Mettre à l'épreuve. *Exercer* sa patience. || Faire, commettre. *Exercer* des actes de rigueur, de clémence. || Pratiquer. *Exercer* un art. || v. n. Vérifier les qualités de liqueurs vendues dans un établissement public pour percevoir l'impôt. || S'exercer, v. pr. Se former par des exercices. || Conj. V. Acquiescer.

★ **Exercice**, s. m. Action mécanique du corps en mouvement. || Fig. L'*exercice* de la mémoire. || Ce qui sert à exercer. Un *exercice* de grammaire. || Pratique. L'*exercice* d'un art. || *Exercices militaires*. Ensemble des pratiques et des manœuvres employées pour former les soldats. || Visite dans les établissements publics pour percevoir l'impôt sur les boissons. || Année courante dont le compte est ouvert. || Ant. Inaction, repos.

★ **Exérèse**, s. f. (du gr. *exairesis*). Opération par laquelle on retranche du corps ce qui est nuisible ou superflu.

★ **Exergue**, s. m. (du gr. *ex*, hors de ; *ergon*, ouvrage). Petit espace pratiqué au bas du type d'une médaille pour mettre une date, une inscription.

Exeter. V. d'Angleterre, ch.-l. du comté de Devon ; 35,000 hab.

★ **Exfoliation**, s. f. Action de s'exfolier. || Séparation des parties mortes d'un os, d'un tendon, d'un cartilage.

★ **Exfolier**, v. a. Enlever l'écorce d'un arbre. || S'exfolier, v. pr. Se détacher par feuilles ou lames très minces, en parlant de l'écorce, d'un os, etc. || Conj. V. Allier.

★ **Exhalaison**, s. f. Émanation aériforme d'un corps quelconque.

★ **Exhalant, ante**, adj. Qui a la propriété d'exhaler.

★ **Exhalation**, s. f. Action d'exhaler. || Chose exhalée. || Ant. Inhalation.

Exhalatoire, adj. Qui a rapport à l'exhalation.

★ **Exhaler**, v. a. (du lat. *exhalare*). Répandre des vapeurs, des odeurs. || Fig. *Exhaler* sa colère, sa douleur. || S'exhaler, v. pr. Donner un libre cours à ses sentiments. S'*exhaler* en plaintes, en menaces.

★ **Exhaussement**, s. m. Action d'exhausser ; état de ce qui est exhaussé.

★ **Exhausser**, v. a. Rendre plus élevé. *Exhausser* un plancher. || S'exhausser, v. pr. Être exhaussé.

★ **Exhérédation**, s. f. Acte par lequel on exhérède.

★ **Exhéréder**, v. a. (du lat. *exhæredare*). Déshériter. || Conj. V. Accélérer.

★ **Exhiber**, v. a. (du lat. *exhibere*). Produire en justice. || Faire voir. || Ant. Cacher, dissimuler.

★ **Exhibition**, s. f. Action d'exhiber, de faire voir en public quelque chose de rare.

Exhilarant, ante, adj. (du lat. *ex*, de, et *hilaris*, gai). Qui porte à la gaieté, à la joie.

★ **Exhortation**, s. f. Discours fait en vue d'exhorter.

★ **Exhorter**, v. a. (du lat. *exhortari*). Exciter quelqu'un à faire une chose. || Ant. Dissuader, détourner.

★ **Exhumation**, s. f. Action d'exhumer. || Ant. Inhumation.

★ **Exhumer**, v. a. (du lat. *exhumare*). Tirer de terre un cadavre. || Fig. *Exhumer* une opinion surannée. || Syn. Déterrer. || Ant. Inhumer, enterrer.

★ **Exigeant, ante**, adj. Qui est dans l'habitude d'exiger beaucoup ou trop de soins, de déférence. || Ant. Facile, accommodant.

★ **Exigence**, s. f. Prétention d'une personne exigeante. || Ce que les circonstances veulent que l'on fasse. L'*exigence* du cas.

★ **Exiger**, v. a. du lat. *exigere*). Demander impérieusement une chose. || Fig. La bonne compagnie *exige* de la décence. || Avoir besoin de. Cette retraite *exigeait* un général habile. || Conj. V. Abroger. || Ant. Dispenser, exempter.

Exigibilité, s. f. Qualité de ce qui est exigible.
★ **Exigible**, adj. Qui peut être exigé.
★ **Exigu, uë**, adj. (du lat. *exiguus*). Insuffisant, fort petit. Logement *exigu* pour une grande famille.
★ **Exiguïté**, s. f. Petitesse, modicité.
★ **Exil**, s. m. (du lat. *exilium*). Peine sans déshonneur qui consiste à être banni de son pays. || Fig. Cette ville est pour moi un lieu d'*exil*.
★ **Exilé, ée**, adj. et s. Qui subit la peine de l'exil.
★ **Exiler**, v. a. Imposer la peine de l'exil. || S'EXILER, v. pr. Aller volontairement en exil. || SYN. Bannir, proscrire.
★ **Existant, ante**, adj. Qui est doué de l'existence.
★ **Existence**, s. f. État de ce qui existe || Vie, durée de la vie. || Réalité d'une chose. || ANT. Néant.
★ **Exister**, v. n. (du lat. *existere*). Avoir l'être, être actuellement. || Impers. Il *existe* des gens singuliers.
Exmes Ch.-l. de cant. de l'arr. d'Argentan (Orne) ; 600 hab.
★ **Exocet**, s. m. (du gr. *exôkoitos*, qui couche dehors). Poisson qui, à l'aide de ses longues nageoires, peut s'élever et rester un certain temps au-dessus de l'eau

Exocet.

★ **Exode**, s. m. (du gr. *exodos*, sortie). Livre où Moïse raconte comment les Juifs sortirent de l'Égypte.
★ **Exode**, s. m. Partie de la tragédie qui renferme le dénouement.
Exomide, s. f. Vêtement grec qui laissait les épaules à découvert.
★ **Exomphale**, s. f. (du gr. *ex*, hors de, *omphalos*, nombril). Sortie des viscères abdominaux par le nombril.
★ **Exonération**, s. f. Dispense d'une chose
★ **Exonérer**, v. a. (du lat. *exonerare*). Exempter, dispenser. *Exonérer* un jeune homme du service militaire. || S'EXONÉRER, v. pr. Se décharger de quelque chose. || Absol. Payer pour être exempt du service militaire. || Conj V. ACCÉLÉRER.
★ **Exophtalmie**, s. f. (du gr. *exô*, en dehors ; *ophthalmos*, œil). Sortie de l'œil hors de l'orbite.
★ **Exorable**, adj. (du lat. *exorabilis*). Qui peut se laisser fléchir par des prières.
★ **Exorbitamment**, adv. D'une manière exorbitante.
★ **Exorbitant, ante**, adj. (du lat. *exorbitare*, sortir des bornes). Excessif, qui passe la mesure. || Fig. Action *exorbitante*. || SYN. Démesuré. || ANT. Modéré, suffisant.
★ **Exorciser**, v. a. (du gr. *exorkizô*, j'adjure). Faire les cérémonies de l'exorcisme.
Exorciseur, s. m. Celui qui fait un exorcisme.
★ **Exorcisme**, s. m. Cérémonie, prières pour chasser les démons qui se sont logés dans le corps d'une personne.
★ **Exorciste**, s. m. Celui qui exorcise ou peut exorciser.
★ **Exorde**, s. m. (du lat. *exordium*). Première partie d'un discours servant à préparer l'auditoire. || Fig Début d'une chose. || ANT. Péroraison.
★ **Exosmose**, s. f. (du gr. *exôsma*, ce qu'on expulse). Courant de dedans en dehors qui s'établit entre deux liquides séparés par une membrane. || ANT. Endosmose.
★ **Exostose**, s. f. (du gr. *ex stosis*). Tumeur contre nature qui se forme autour d'un os.
★ **Exotérique**, adj. (du gr. *exôteros*, extérieur). Se dit de la doctrine des anciens philosophes qui n'était pas tenue secrète. || ANT. Ésotérique.
★ **Exotique**, adj. (du gr. *exôtikos*. étranger). Qui vient des pays étrangers. Plante, animal, mœurs *exotiques*. || ANT. Indigène.
★ **Expansibilité**, s. f Tendance qu'ont les fluides aériformes à occuper un plus grand espace. || ANT. Compressibilité.
★ **Expansible**, adj. Qui est capable d'expansion. || ANT Compressible.
★ **Expansif, ive**, adj Qui a la propriété de s'étendre, de se dilater. Substance *expansive*. || Qui aime à s'épancher au dehors. Cœur *expansif*. || ANT. Discret, défiant.
★ **Expansion**, s f. Action de s'étendre, de se dilater L'*expansion* des gaz. || Fig. L'*expansion* des idées. || *Avoir de l'expansion*. Être porté à communiquer ses sentiments.
★ **Expatriation**, s. f. Action d'expatrier ou de s'expatrier.
★ **Expatrier**, v. a. Contraindre de quitter la patrie. || S'EXPATRIER, v. pr. Quitter son pays. || Conj. V. ALLIER.
★ **Expectant, ante**, adj (du lat. *expectare*, attendre). Qui attend les événements. || *Médecine expectante*. Médecine qui attend les opérations de la nature avant de décider. || ANT. Agissant.
★ **Expectatif, ive**, adj. Qui autorise à attendre, à espérer. || s. f. Attente fondée sur des promesses, des probabilités.
★ **Expectorant, ante**, adj. et s. m. Qui fait expectorer.
★ **Expectoration**, s. f. Action d'expectorer.
★ **Expectorer**, v. a. (du lat. *expectorare*). Expulser des bronches les mucosités qui y sont accumulées. || SYN. Cracher.
Expédiée, s. f. Écriture courante.
★ **Expédient, ente**, adj. Qui est à propos, utile, convenable.
★ **Expédient**, s. m. Moyen de se tirer d'embarras, de lever une difficulté. || *En être aux expédients*. N'avoir plus que des moyens difficiles pour se tirer d'affaire. || SYN. Ressource.
★ **Expédier**, v. a. (du lat. *expedire*, dégager). Terminer promptement, hâter l'exécution d'une chose. || Tuer, faire mourir vite. Le choléra l'a *expédié*. || Dépêcher, envoyer. *Expédier* un courrier, des marchandises. || Faire la copie littérale d'un acte. *Expédier* un contrat. || S'EXPÉDIER, v. pr. Être expédié. || Conj. V. ALLIER.
★ **Expéditeur, trice**, s. Celui, celle qui fait un envoi de marchandises.
★ **Expéditif, ive**, adj. Qui fait vite, agit promptement. Homme, remède *expéditif*. || ANT. Lent, traînant.
★ **Expédition**, s. f. Action d'expédier. Faire l'*expédition* d'une affaire. || Copie littérale d'un acte. Délivrer une *expédition*. || Envoi d'une marchandise. || Opération d'une armée dans un but déterminé.
★ **Expéditionnaire**, s. Celui, celle qui fait une expédition de marchandises. || Celui qui fait l'expédition d'un acte ou des copies. || adj. Se dit d'une armée qui fait une expédition.
Expéditivement, adv. D'une manière expéditive.
★ **Expérience**, s. f. (du lat. *experientia*) Connaissance des faits acquise par une observation personnelle. || Essai, épreuve pour déterminer la nature d'une chose
★ **Expérimental, ale**, adj Qui est fondé sur l'expérience.

Expérimentalement, adv. Avec expérience.
★ **Expérimentateur, trice**, s. Celui, celle qui fait des expériences.
★ **Expérimenté, ée**, adj. Qui est instruit par la pratique, l'expérience. || ANT. Novice.
★ **Expérimenter**, v. a. (du lat. *experiri*). Éprouver, vérifier par l'expérience. *Expérimenter* un ami, un remède.
★ **Expert, erte**, adj. Très versé en quelque chose. || s. m. Commissaire nommé par un tribunal ou des parties et chargé de donner des renseignements sur des matières spéciales ou même d'en décider.
Expertement, adv. D'une manière experte.
★ **Expertise**, s. f. Examen, rapport d'un expert.
★ **Expertiser**, v. a. Faire une expertise.
Expiable, adj. Qui peut être expié.
Expiateur, trice, adj. Propre à expier
★ **Expiation**, s. f. Action d'expier ; satisfaction pour une faute.
★ **Expiatoire**, adj. Qui sert à expier.
★ **Expier**, v. a. (du lat. *expiare*). Réparer par des souffrances ou par un châtiment. *Expier* un crime. || Conj. V ALLIER.
★ **Expirant, ante**, adj. Qui expire ou est près d'expirer. || Fig. Qui va finir Une lueur *expirante*.
★ **Expirateur**, adj. m. Se dit des muscles qui resserrent la poitrine pour produire l'expiration.
★ **Expiration**, s. f. Action de rendre l'air qu'on avait aspiré. || Fin d'un temps marqué, d'une chose qui ne devait durer qu'un certain temps. || ANT. Inspiration.
★ **Expirer**, v. a. (du lat. *expirare*). Rendre l'air aspiré. || v. n. Mourir. || Arriver à la fin d'un temps prescrit. Mon bail *expire* à la fin du mois. || ANT. Inspirer.
★ **Explétif, ive**, adj. et s. Se dit d'un mot qui n'est pas nécessaire dans la phrase, mais qui lui donne plus d'énergie. Dans Chassez-moi cet homme-là, Moi est *explétif*.
Explétivement, adv. D'une manière explétive.
★ **Explicable**, adj. Qui peut être expliqué.
★ **Explicateur**, s. m. Celui qui est chargé d'expliquer.
★ **Explicatif, ive**, adj. Qui explique le sens d'une chose.
★ **Explication**, s. f. Action d'expliquer une chose obscure et ambiguë. || Éclaircissement à propos d'un fait blâmable ou de paroles offensantes.
★ **Explicite**, adj. (du lat. *explicitus*). Clair, distinct, formel. Volonté *explicite*. || ANT. Implicite.
★ **Explicitement**, adv. En termes clairs et formels.
★ **Expliquer**, v. a. (du lat. *explicare*). Exposer clairement et en détail. || Traduire de vive voix. || Faire connaître sous son vrai jour. *Expliquer* sa pensée. || S'EXPLIQUER, v. pr. Devenir évident. Cela s'*explique*. || Donner des explications sur un fait ou des paroles offensantes.
★ **Exploit**, s. m. Action de guerre signalée. || Iron. Chose dite ou faite étourdiment. || Acte de procédure fait par un huissier. || SYN. Prouesse.
★ **Exploitable**, adj. Qui peut être exploité, mis en œuvre avec profit. Terre *exploitable*. || *Biens exploitables*. Biens qui peuvent être vendus par voie de justice.
★ **Exploitant, ante**, adj. et s. Qui se livre à une exploitation.
★ **Exploitation**, s. f. Action d'exploiter. || Chose exploitée. || Lieu où l'on exploite. || Profit excessif tiré du travail des autres.
★ **Exploiter**, v. a. (du lat. *explicitare*, achever). Mettre en œuvre pour obtenir un produit. || Par extens. Tirer parti de. *Exploiter* la curiosité publique. || v. n. Faire un exploit, en parlant d'un huissier.
Exploiteur, s. m. Celui qui exploite, qui tire des profits illicites.
★ **Explorateur, trice**, s. Celui, celle qui explore.
★ **Exploration**, s. f. Action d'explorer.
★ **Explorer**, v a. (du lat. *explorare*). Visiter un pays, une mer. || Fig. Examiner attentivement.
★ **Explosible**, adj. Qui peut faire explosion.
★ **Explosif, ive**, adj. Qui suit ou produit une explosion. Force *explosive*.
★ **Explosion**, s. f. (du lat. *explosio*, action de rejeter). Commotion avec détonation produite par le déploiement brusque d'une grande force ou par l'expansion d'une substance qui passe à l'état gazeux || Fig. Une *explosion* de haine.
Exponentiel, elle, adj. (du lat. *exponens*, exposant). Se dit d'une quantité algébrique qui a un exposant variable ou indéterminé.
★ **Exportateur, trice**, adj. et s. Qui exporte des marchandises.
★ **Exportation**, s. f. Action d'exporter. || Marchandises exportées. || ANT. Importation.
★ **Exporter**, v. a. (du lat. *exportare*, porter dehors). Transporter hors du pays. *Exporter* des blés, des fers. || ANT. Importer.
★ **Exposant, ante**, s. Celui qui expose des objets d'art ou d'industrie. || Celui, celle qui expose ses prétentions, qui expose des faits dans une requête ou pétition. || En algèbre, Signe ou chiffre qui indique le degré d'une puissance ou d'une racine.
★ **Exposé**, s. m. Récit d'un fait avec les circonstances qui l'ont accompagné. || Ce qui se déduit d'une requête ou d'une pétition.
★ **Exposer**, v. a. (du lat. *exponere*). Mettre en vue. || *Exposer un enfant*. L'abandonner en le plaçant dans un lieu quelconque. || Mettre à une exposition des produits de l'industrie ou des arts. || Tourner vers. *Exposer* une maison au midi. || Soumettre à l'action de. *Exposer* du linge à l'air. || Mettre au hasard d'un danger, d'une injure. *Exposer* sa vie. || Faire connaître, expliquer. *Exposer* ses sentiments. || S'EXPOSER, v pr. Se mettre en péril.
★ **Exposition**, s. f. Action d'exposer, état de ce qui est exposé. || Ensemble des produits des arts et de l'industrie exposés à la vue du public. || Abandonnement d'un enfant. || Situation par rapport aux points cardinaux. || Peine infamante qui consistait à exposer un condamné aux regards du public. || Narration, explication. || Partie d'une œuvre littéraire ou l'on expose le sujet.
★ **Exprès, esse**, adj. Formel. Ordre *exprès*. || Qui est convenu formellement. || s. m. Personne envoyée pour porter une lettre, un ordre.
★ **Exprès**, adv. A dessein. || ANT. Involontairement.
★ **Express**, adj. et s. m. Se dit d'un train de chemin de fer à grande vitesse.
★ **Expressément**, adv. D'une manière expresse.
★ **Expressif, ive**, adj. Qui a beaucoup d'expression. Figure *expressive*. || Qui exprime avec énergie. Terme *expressif*.
★ **Expression**, s. f. Action par laquelle on exprime le suc des plantes. || Manière de rendre sa pensée. || Mot, parole, terme.

Adoucir ses *expressions*. || Ce qui sert à manifester une pensée un sentiment. Avoir beaucoup d'*expression* dans le regard. || Personnification. Cet homme est la plus haute *expression* du courage civil. || Formule indiquant une ou plusieurs opérations mathématiques à effectuer. || Fig. *Réduire à sa plus simple expression*. Réduire à son moindre volume.

Expressivement, adv. D'une manière expressive.

★ **Exprimable**, adj. Qui peut être exprimé.

★ **Exprimer**, v. a. (du lat. *exprimere*). Tirer le suc d'une chose en la pressant. || Rendre sensible la pensée, le sentiment. Sa physionomie *exprime* la joie. || Énoncer, expliquer. || S'EXPRIMER, v. pr. S'énoncer bien ou mal.

★ **Ex professo**. V. PROFESSO (EX).

★ **Expropriation**, s. f. Action d'exproprier.

★ **Exproprier**, v. a. (du lat. *ex*, hors de ; *proprietas*, propriété). Priver de la propriété. *Exproprier* un débiteur. || *Exproprier pour cause d'utilité publique*. Enlever à quelqu'un, moyennant indemnité, une propriété nécessaire à un service public. || Conj. V. ALLIER.

★ **Expulser**, v. a. (du lat. *expulsare*). Chasser d'un lieu. *Expulser* les étrangers. || Faire sortir du corps. *Expulser* des humeurs.

★ **Expulsif, ive**, adj. Qui chasse, qui fait sortir.

★ **Expulsion**, s. f. Action d'expulser. || Action pour faire sortir judiciairement quelqu'un d'un lieu. || Évacuation. Une *expulsion* d'humeurs.

Expurgation, s. f. Correction faite dans un livre.

★ **Expurgatoire**, adj. *Index expurgatoire*. Liste des livres dont le pape défend la mise en vente avant qu'ils soient expurgés.

★ **Expurger**, v. a. (du lat. *expurgare*). Oter d'un livre les passages choquants pour la morale ou contraires à une doctrine dominante. || Conj. V. ABROGER.

★ **Exquis, ise**, adj. (du lat. *exquisitus*, recherché). Excellent, parfait dans son espèce. || Qui décèle une extrême délicatesse dans la manière de voir et de sentir. Goût *exquis*. || ANT. Exécrable, insipide.

★ **Exsangue**, adj. (du lat. *exsanguis*). Qui n'a plus de sang. Cadavre *exsangue*.

★ **Exsuccion**, s. f. Extraction par succion.

★ **Exsudation**, s. f. Action d'exsuder.

★ **Exsuder**, v. n. (du lat. *exsudare*). Sortir en forme de sueur. || v. a. Émettre par exsudation.

★ **Extant, ante**, adj. (du lat. *extare*, subsister). Qui est en nature.

★ **Extase**, s. f. (du gr. *extasis*). Ravissement d'esprit avec inaction des sens. Être en *extase* devant Dieu. || Vif sentiment d'admiration. || Maladie nerveuse d'un homme abîmé dans une idée et étranger à tout ce qui l'entoure.

★ **Extasier (S')**, v. pr. Être ravi d'admiration. S'*extasier* devant un tableau. || Conj. V. ALLIER.

★ **Extatique**, adj. Qui tient à l'extase. || adj. et s. Qui est sujet à l'extase.

★ **Extenseur**, adj. et s. m. Qui sert à étendre. Muscles *extenseurs* des doigts. || ANT. Fléchisseur.

★ **Extensibilité**, s. f. Qualité d'une chose extensible.

★ **Extensible**, adj. Qui peut s'étendre ou être étendu.

★ **Extensif, ive**, adj. Qui exprime l'extension. Mot pris dans un sens *extensif*. || *Culture extensive*. Culture qui s'exerce sur un terrain étendu relativement au capital employé.

★ **Extension**, s. f. (du lat. *extensio*). Action d'étendre ou de s'étendre. || Étendue embrassée par un corps. || Action de reculer les limites. || Étendue donnée à la signification d'un mot ou à un article de loi. || Augmentation, accroissement. Son commerce a pris beaucoup d'*extension*.

★ **Extenso (In)**, loc. adv. (pr. *inn-ex-tinso* ; mots lat. signif. *dans l'étendue*). Tout au long.

★ **Exténuation**, s. f. Amaigrissement, perte graduelle des forces. || Substitution d'une idée moins forte à celle qu'on veut exprimer.

★ **Exténuer**, v. a. (du lat. *extenuare*, amincir). Affaiblir, ôter les forces. || S'EXTÉNUER v. pr. Épuiser ses forces.

★ **Extérieur, eure**, adj. (du lat. *exterior*). Qui est au dehors. || Qui a lieu au dehors. || Qui concerne les pays étrangers. || s. m. Ce qui est au dehors. L'*extérieur* d'un bâtiment. || Par extens. L'*extérieur* d'une personne. || L'ensemble des pays étrangers. || ANT. Intérieur.

★ **Extérieurement**, adv. A l'extérieur.

★ **Exterminateur, trice**, adj. et s. Qui extermine.

★ **Extermination**, s. f. Action d'exterminer. || *Guerre d'extermination*. Guerre où les deux partis cherchent à se détruire.

★ **Exterminer**, v. a. (du lat. *exterminare*). Détruire, anéantir totalement. || S'EXTERMINER, v. pron. Fam. Se donner beaucoup de de peine.

★ **Externat**, s. m. École où l'on ne reçoit que des externes. || ANT. Internat.

★ **Externe**, adj. (du lat. *externus*). Qui est au dehors ou vient du dehors. || *Élève externe*. Élève qui suit les cours d'une institution mais qui n'y loge pas. || *Médecin externe*. Médecin qui ne loge pas dans l'hôpital auquel il est attaché. || *Médicament pour l'usage externe*. Médicament qui s'emploie sur la peau. || s. m. Élève externe. || ANT. Interne, pensionnaire.

Extincteur, s. m. Appareil pour éteindre le feu.

★ **Extinction**, s. f. Action d'éteindre ; résultat de cette action. || Fig. Abolition complète. L'*extinction* d'une race.

Extinguible, adj. Qui peut être éteint.

★ **Extirpateur**, s. m. Celui qui extirpe. || Appareil pour extirper les mauvaises herbes.

★ **Extirpation**, s. f. Action d'extirper || Fig. L'*extirpation* d'un abus.

★ **Extirper**, v. a. (du lat. *extirpare*). Arracher avec la racine. || Par extens. *Extirper* une dent, une tumeur. || Fig. *Extirper* une erreur. || SYN. Déraciner.

★ **Extorquer**, v. a. (du lat. *extorquere*). Obtenir par violence, menace ou importunité. *Extorquer* une signature.

Extorqueur, euse, s. Celui, celle qui extorque.

★ **Extorsion**, s. f. Action d'extorquer exaction violente.

Extra, s. m. (mot lat. signif. *hors de*). Ce qui sort de la règle. Un dîner d'*extra* ; un domestique d'*extra*. || Pl. des *extra*.

Extracteur, s. m. Dans les fusils se chargeant par la culasse, Ressort pour retirer la cartouche de la chambre.

★ **Extractif, ive**, adj. Qui marque extraction. Particule *extractive*. || Qui sert à l'extraction. Machine *extractive*.

★ **Extraction**, s. f. Action d'extraire. L'*extraction* d'un clou, d'une dent || Naissance, origine. Homme de basse *extraction*. || Math. Opération pour déterminer la racine d'une puissance.

Extrader, v. a. (du lat. *ex*, hors de ; *tradere*, livrer). Remettre un prévenu au gouvernement auquel il appartient de le faire juger.

★ **Extradition**, s. f. Action d'extrader.

★ **Extrados**, s. m. Surface convexe et extérieure d'une voûte. || ANT. Intrados.

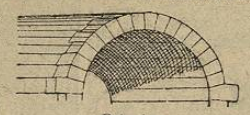

Extrados.

★ **Extradossé, ée**, a. j. Se dit d'une voûte dont on a uni le parement extérieur.

Extra-fin, ine, adj. Dont la qualité est supérieure à la qualité fine.

★ **Extraire**, v. a. (du lat. *extrahere*). Tirer une chose du lieu où elle se trouve. || *Extraire un prisonnier*. Le faire sortir de sa prison pour le transférer ailleurs ou le faire comparaître devant le tribunal. || *Extraire un passage d'un livre*. En copier un passage. || *Extraire la racine d'un nombre*. Trouver cette racine au moyen du calcul. || Conj. V. ABSTRAIRE.

★ **Extrait**, s. m. Chose extraite d'une autre. || Morceau tiré d'un livre quelconque. || Expédition contenant les dispositions principales d'un acte. *Extrait* mortuaire.

★ **Extrajudiciaire**, adj. Se dit d'un acte qui ne tient pas nécessairement au procès.

★ **Extrajudiciairement**, adv. D'une manière extrajudiciaire.

Extralégal, ale, adj. Qui est en dehors de la légalité.

Extra-muros, loc. adv. (pr. *ekss-tra-muross* ; mots lat.). Hors des murs d'une ville. Loger *extra-muros*.

Extranéité, s. f. (du lat. *extraneus*, étranger). Qualité d'étranger.

★ **Extraordinaire**, adj. (du lat. *extraordinarius*). Qui n'est point selon l'usage ordinaire. || Bizarre, extravagant. || s. m. Ce qui est extraordinaire. || *L'extraordinaire de la guerre*. Dépenses de guerre acquittées par des impôts spéciaux. || Autorité ecclésiastique placée en dehors du diocèse.

★ **Extraordinairement**, adv. D'une manière extraordinaire.

★ **Extrapasser**, v. a. Syn. de STRAPASSER.

Extra-réglementaire, adj. Qui est en dehors des règlements.

★ **Extravagamment**, adv. D'une manière extravagante.

★ **Extravagance**, s. f. État, action d'une personne qui extravague. || SYN. Folie.

★ **Extravagant, ante**, adj. et s. Qui a l'habitude d'extravaguer. || Se dit des choses. Discours *extravagant*. || s. m. Ce qui est extravagant. Donner dans l'*extravagant*. || s. f. Compilation de décrétales en dehors du droit canonique. || SYN. Fou, insensé. || ANT. Sage, prudent, raisonnable.

★ **Extravaguer**, v. n. (du lat. *extra*, au dehors ; *vagari*, errer). Dire, faire des choses où il n'y a ni sens ni raison. || SYN. Déraisonner.

★ **Extravasation** ou **Extravasion**, s. f. Action de s'extravaser.

★ **Extravaser (S')**, v. pr. S'épancher hors des vaisseaux naturels, en parlant de la sève ou des liquides contenus dans le corps.

★ **Extravasion**, s. f. V. EXTRAVASATION.

★ **Extrême**, a. dj. (du lat. *extremus*). Qui est tout au bout. Être à l'*extrême* vieillesse. || Très fort, très violent, très abondant. || *Parti extrême*. Parti violent et hasardeux. || *Climat extrême*. Climat très chaud ou très froid. || Qui est poussé au dernier degré. Douleur *extrême*. || s. m. Ce qui est excessif ou opposé. || Premier et dernier termes d'une proportion arithmétique.

★ **Extrêmement**, adv. D'une manière extrême, excessive. Être *extrêmement* riche.

★ **Extrême-onction**, s. f. Sacrement que l'on donne au mourant et qui consiste dans des onctions d'huiles accompagnées de prières et faites aux organes des cinq sens.

★ **Extremis (In)**, loc. adv. (pr. *inn-ekss-tré-miss* ; mots lat. signif. *dans les choses extrêmes*). Aux derniers moments de la vie.

★ **Extrémité**, s. f. Point extrême d'une ligne, d'une surface. L'*extrémité* d'une prairie. || Fig. Excès, dernier degré. Sa colère est arrivée à l'*extrémité*. || Se dit surtout en parlant des choses fâcheuses arrivées à leur point le plus cruel. Souffrir toutes les *extrémités* de la faim. || Emportement, violence. En venir aux *extrémités*. || *A l'extrémité*. Dans l'état le plus malheureux, au dernier moment de la vie. || Au pl. Les pieds et les mains. || SYN. Bout, fin.

★ **Extrinsèque**, adj. (du lat. *extrinsecus*). Qui vient du dehors. || *Valeur extrinsèque*. Valeur légale ajoutée à la valeur réelle d'une monnaie. || ANT. Intrinsèque.

Extrinsèquement, adv. D'une manière extrinsèque.

★ **Exubérance**, s. f. Surabondance, superfluité. Une *exubérance* de mots.

★ **Exubérant, ante**, adj. Surabondant, superflu. || ANT. Insuffisant.

Exubérer, v. n. (du lat. *exuberare*, regorger). Être exubérant.

Exulcératif, ive, adj. Qui produit l'exulcération.

★ **Exulcération**, s. f. Ulcération commençante qui n'a encore entamé que la peau.

★ **Exulcérer**, v. a. Causer l'exulcération. || Conj. V. ACCÉLÉRER.

Exultation, s. f. Action d'exulter. || ANT. Abattement, accablement.

Exulter, v. a. (du lat. *exultare*). Tressaillir de joie.

★ **Exutoire**, s. m. (du lat. *exuere*, dépouiller). Ulcère artificiel dont on entretient la suppuration pour attirer les humeurs. || Ouverture pratiquée dans une voûte.

★ **Ex-voto**, s. m. (mots lat. signif. *par un vœu*). Offrande promise par un vœu à quelque saint ; objet offert pour acquitter ce vœu. || Pl. des *ex-voto*.

Eyalet, s. m. Ancien nom des gouvernements de la Turquie.

Eyck (Van). Peintre flamand, 1386-1441, inventa la peinture à l'huile.

Eyguières. Ch.-l. de cant. de l'arr. d'Arles (Bouches-du-Rhône) ; 2,700 hab.

Eygurande. Ch.-l. de cant. de l'arr. d'Ussel (Corrèze) ; 1,100 hab.

Eylau. Ville de Prusse ; victoire des Français sur les Russes, 1807 ; 3,000 hab.

Eymet. Ch.-l. de cant. de l'arr. de Bergerac (Dordogne) ; 1,900 hab.

Eymoutiers. Ch.-l. de cant. de l'arr. de Limoges (Haute-Vienne) ; 4,300 hab.

Ézéchias. Fils et successeur d'Achaz au trône de Juda, 723-694 av. J.-C.

Ézéchiel. L'un des quatre grands prophètes des Juifs, VIe siècle av. J.-C.

BIBLIOTECA